

EDMOND HÉBERT

Le 6 avril 1890, est décédé à Paris, un des hommes qui ont le plus illustré les sciences géologiques. Edmond Hébert, membre de l'Institut de France, professeur à la Sorbonne, plusieurs fois président de la Société Géologique de France, et que la Société belge de Géologie avait tenu à nommer, dès sa fondation, membre honoraire, a en effet parcouru l'une des plus brillantes carrières qu'il soit donné à un savant de parcourir.

M. Hébert a commencé son œuvre de propagation de la science par son professorat à l'École Normale; il l'a ensuite continuée, pendant plus de trente ans, et avec le plus vif éclat, à la Sorbonne.

Utilisant ses loisirs en voyages d'études et de découvertes, tant en France qu'à l'étranger, contemporain de Brongniart, de d'Orbigny, de Lyell, d'Élie de Beaumont, de Constant Prévost, etc., M. Hébert avait également noué de nombreuses relations dans tous les pays de l'Europe, et c'est dans un milieu aussi élevé, aussi favorable, qu'il fit les belles observations, les beaux travaux qui ont illustré son nom et l'ont fait proclamer chef d'école.

C'est surtout M. Hébert qui a été l'initiateur de la méthode d'étude si féconde qui pourrait recevoir le nom de *Stratigraphie paléontologique*; c'est en prenant, dans les idées de chacun des maîtres qu'il fréquentait, le point de vue le plus juste, le plus pratique, qu'il est parvenu à concilier d'une manière si parfaite et si homogène, deux catégories de faits qui semblaient devoir se contredire jusque-là.

Appliquant tout le premier la méthode dont il devait sortir plus tard de si brillants résultats, M. Hébert en arriva à déduire, d'une série d'observations, des vues d'un ordre très élevé sur la géologie générale et, par son beau mémoire sur « *Les mers anciennes et leurs rivages dans le Bassin de Paris* », il fit entrer la géologie dans la phase des déductions, des reconstitutions du passé, qui est le but final de science.

C'est surtout M. Hébert qui introduisit l'idée des envahissements

lents des bassins marins, suivis de leur émerision, phénomènes amenant naturellement les changements fauniques reconnus par les paléontologistes et dont il attribuait l'origine à des oscillations lentes du fond des mers.

Tous les terrains ont été successivement l'objet des études de M. Hébert, et son nom restera attaché à d'importantes découvertes dans le Primaire, dans le Secondaire et dans le Tertiaire.

Son intervention dans l'étude des couches tertiaires de la Belgique a été des plus heureuses et la géologie belge lui doit de sérieux progrès.

Voici les travaux publiés par M. Hébert sur la géologie de notre pays :

1. *Sur les fossiles tertiaires du Limbourg et sur ceux de la couche à Ostrea cyathula du Bassin de Paris.* Bull. Soc. géol. de France, VI, 1848-49, pp. 459-472.
2. *Sur le calaire pisolitique de la Belgique.* Bull. Soc. géol. de France, X, 1852, pp. 178-186.
3. *Note sur le synchronisme du calcaire pisolitique des environs de Paris et de la craie supérieure de Maestricht.* Bull. de l'Acad. Roy. de Belg., XX, 1853, pp. 369-380.
4. *Note sur le système heersien de Dumont.* Bull. de l'Acad. Roy. de Belg., XX, 1853, pp. 468-471.
5. *Quelques renseignements nouveaux sur la constitution géologique de l'Ardenne française.* Bull. Soc. géol. de France, XII, 1854-55, pp. 1165-1187.
6. *Observations sur les systèmes bruxellien et laekenien de Dumont, et sur leur position dans la série parisienne, faites à l'occasion du mémoire de M. Le Hon.* Bull. Soc. géol. de France, XIX, 1861-62, pp. 832-839.
7. *Sur le non-synchronisme des étages campanien et dordonien de M. Coquand avec la craie de Meudon et celle de Maestricht.* Bull. Soc. géol. de France, XIX, 1861-62, pp. 542-544 et XX, 1862-63, pp. 90-103.
8. *Nouvelles remarques au sujet de la réponse de M. Le Hon aux observations de M. Hébert.* Bull. Soc. géol. de France, XX, 1862-63, p. 200.
9. *Comparaison entre les terrains quaternaires du Nord de la France, de la vallée de la Lesse et du Danemark.* Compte rendu du VI^e Congrès préhistorique, 1872, pp. 149-151.
10. *Comparaison de l'Éocène inférieur de la Belgique et de*

l'Angleterre avec celui du bassin de Paris. Ann. des sciences géol., IV, 1873.

11. *Note sur la couche à dents de squales découverte à Bruxelles par M. Rutot.* Ann. Soc. géol. de Belg., I, 1874, pp. LXXIII-LXXV.

12. *Observations sur une note de M. Van den Broeck.* Bull. Soc. de France, V, 1876-77, p. 301.

La note qui perpétuera le plus le nom du grand géologue que la science a perdu, est celle ayant rapport aux observations sur le système que Dumont, trompé par les apparences, avait placé au sommet du Crétacé. C'est M. Hébert qui, en reconnaissant parmi les fossiles de la marne de Heers, la *Pholadomya cuneata*, caractéristique des sables du Tertiaire inférieur du Bassin de Paris, conclut à l'âge tertiaire des couches considérées.

Le nom d'Hébert restera comme l'un des plus brillants de la pléiade des géologues des temps présents et la haute portée de sa méthode assurera à sa mémoire le souvenir et le respect.

A. R.

RAPPORT

DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

AU SUJET DE LA SALLE DE GÉOLOGIE

au Palais du Peuple

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE MENSUELLE

DU 7 AOÛT 1890

A la séance mensuelle du 1^{er} juillet, l'honorable M. Buls, Bourgmestre de Bruxelles et Président de la Commission du Palais du Peuple, a bien voulu demander à la Société de quelle manière il y aurait lieu d'organiser une Salle de Géologie et de Paléontologie au Palais du Peuple, afin que l'enseignement à en retirer par les classes populaires soit le plus attrayant et le plus profitable.

MM. *A. Rutot* et *L. Dollo* ayant été chargés d'étudier la question et de rédiger un avant-projet de rapport, ont remis, à la séance du 7 août, le texte ci-après, qui a été admis par l'assemblée et transmis à la Commission du Palais du Peuple au nom de la Société :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, heureuse de pouvoir répondre aux désirs de Sa Majesté le Roi et du comité organisateur du *Palais du Peuple*, a l'honneur de vous exposer ci-après les considérations adoptées à la suite de la demande que vous aviez bien voulu lui transmettre verbalement à la séance du 9 juillet dernier.

Après votre très intéressante communication, l'assemblée ayant chargé le bureau d'examiner la question, celui-ci c'est réuni, et, après discussion préalable et étude des moyens généraux d'exécution, il a prié M. *A. Rutot* de rédiger un avant-projet destiné à être discuté en assemblée ordinaire.